

2012, 16^{ème} année de fonctionnement pour le Pôle espoir Vol Libre de Font Romeu

Objectif

Le pôle espoir fait partie du dispositif qui se nomme Parcours d'Excellence Sportive pour l'accès au Haut Niveau, mis en place conjointement par le ministère des sports et la FFVL. C'est une structure qui a pour vocation d'accueillir des jeunes ayant le projet de poursuivre formation et entraînement à la performance et la compétition, tout en poursuivant des études

Etant donné l'âge d'accès à la compétition (18 ans), l'action du pôle se situe à la fois dans la préparation à la performance, dans la détection des potentiels pour le haut niveau et dans l'accès au meilleur niveau de compétition nationale.

Organisation et scolarité

Le pôle espoir de Font-Romeu accueille 7 lycéens de la seconde à la terminale (filière S, ES, L, STG), ainsi que des étudiants en filière STAPS. Les élèves sont hébergés en internat et suivent une scolarité classique. L'entraînement sportif comprend de la préparation physique (4h), des cours théoriques (4h) et du vol (mercredi, samedi, dimanche) pour un volume total maximum de 30 h par semaine en période de forte activité. Des stages sont également programmés sur l'année (découverte d'autres activités aériennes, SIV et préparation à la compétition). La période de mars à juin est

consacrée aux compétitions du circuit B (surclassement pour les mineurs). Quand les conditions météo ne permettent pas de voler, d'autres activités sont organisées (snowkite, ski nordique ou alpin, randonnée, course d'orientation, visite de centre météo,...)

Financement du pôle

Le budget de fonctionnement du pôle a pour origine la convention d'objectifs signée entre le ministère des sports et la FFVL. Il est complété par des apports locaux (direction régionale jeunesse et sports, collectivités territoriales et locales) Les parents ont à leur charge les frais d'internat, les frais pour les installations sportives, le matériel et les déplacements entre le lycée et le domicile, ainsi que les hébergements en compétition.

Etablissement d'accueil

Depuis sa création, le lycée Pierre de Coubertin se veut à vocation sportive, il accueille de nombreux pôles et sections sportives, fonctionnant en partenariat avec le Centre National d'Entraînement en Altitude, il dispose sur place de nombreuses installations sportives et bénéficie de la présence permanente d'une équipe médicale.

L'établissement est spécialisé dans l'accueil de mineurs sportifs (internat ouvert à l'année, aménagement de l'emploi du temps, heures de tutorat

disponibles et personnels éducatifs sensibilisés à l'accompagnement des jeunes sportifs).

Situation géographique

Situé à 1800 m, sur le versant sud des Pyrénées, ce secteur est très propice au vol même dans les périodes les plus mauvaises du calendrier. Les sites utilisés couvrent l'ensemble de la Cerdagne française et espagnole, ou la montagne côtoie la plaine de Catalogne et le littoral méditerranéen, bénéficient d'une topographie et d'une aérologie adaptées à la progression des pilotes.

Contact, informations et recrutement

Le recrutement est basé sur des tests qui durent 3 jours, organisés chaque année au mois de mai. Le niveau minimum requis est le brevet de pilote, complété par une expérience du vol en thermique.

Un niveau scolaire correct est exigé afin de ne pas compromettre la poursuite des études

La procédure à suivre est :

- Envoyer une lettre de motivation au secrétariat fédéral
- Retourner le dossier d'inscription que nous vous aurons adressé suite à la lettre de motivation (Les dossiers sont acceptés jusqu'au début avril)

Si le profil est jugé satisfaisant le pilote est convoqué aux tests de sélection:

Coordonateur du pôle :

Marc RISPOLI : 04 68 04 05 27

polefr@club-internet.fr